

**ARRÊTÉ N° 2024-2025-04 PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES
ET COMPOSITION DES LISTES DE CANDIDATS
POUR LE RENOUELEMENT DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS À LA COMMISSION DE
LA RECHERCHE (CR) DU CONSEIL ACADÉMIQUE (CAC) DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

-

SCRUTINS DU 12 DÉCEMBRE 2024

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1, L. 719-2 et D. 719-1 et suivants ;

Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/124 du 19 novembre 2024 instituant une commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;

Vu l'arrêté n°2024-2025-01 portant organisation des élections et convocation des électeurs pour le renouvellement général des représentants des personnels dans les conseils centraux de l'Université de La Réunion ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;

Vu l'information du Comité électoral consultatif en date du 02 décembre 2024 ;

Vu l'ensemble des dépôts de candidatures ;

Vu l'ensemble des documents électoraux et pièces produites ;

Vu le procès-verbal de tirage au sort de l'ordre d'affichage des listes de candidatures en date du 02 décembre 2024.

ARRÊTE :

Article 1 - Objet :

Le présent arrêté a pour objet de déclarer la recevabilité des candidatures reçues dans les délais impartis et remplissant les conditions réglementaires fixées, notamment dans le Code de l'éducation, pour les scrutins du 12 décembre 2024, en vue de l'élection des représentants des personnels appelés à siéger au sein de la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (Cac) dans le cadre du renouvellement général des conseils centraux de l'Université de La Réunion.

Les listes de candidatures recevables sont présentées conformément au tirage au sort réalisé lors de la séance du Comité électoral consultatif du 02 décembre 2024.

Article 2 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 1° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 1° de la CR :

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		Réunion Université Nouvelle - RUN	AVENIR
Secteur 1 DEG	1	Mme MOISSON Virginie	M. DEPOORTERE Christophe
	2	M. PARMENTIER Alexis Rodolphe	Mme RALSER Elise
	3	Mme MARTEAU-PETIT Mireille	Néant

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 2 LSHS	1	Mme SYLVOS Françoise	Mme HAUTIN-TAMPOE Vilasnee
	2	M. IDELSON Bernard	M. ABDERRAZAK ALAOUI Moulay Driss
	3	Mme FÉLICITÉ Indravati	Mme PENNOBER Gwenaëlle

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 3 ST	1	M. BARON Bertrand Jean-Marc	Mme FOCK-BASTIDE Isabelle
	2	M. LAURET Alfred Philippe	M. KODJA Hippolyte
	3	M. DELHOMMÉ Christian	Mme MORILLON Marianne

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 4 SANTE	1	M. BERTOLOTI Antoine	M. LEFEBVRE D'HELLEN COURT Christian
	2	Mme SAUVAT Frederique	M. FERDYNUS Cyril

Article 3 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 2° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 2° de la CR :

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 1 DEG	1	Mme RICCI Olivia	Mme POMART Cathy

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 2 LSHS	1	M. ARMAND Guilhem	Mme SAAYMAN Sandra

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		Réunion Université Nouvelle - RUN	AVENIR
Secteur 3 ST	1	M. KADJO Amangoua Jean Jacques	M. FAMIN Vincent

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		Réunion Université Nouvelle - RUN	AVENIR
Secteur 4 SANTE	1	M. SELAMBAROM Jimmy	M. BOURANE Steeve

Article 4 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 3° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 3° de la CR :

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 1 DEG	1	M. RADIGUET Rémi	Mme LEBIHAN Laëtitia Marie Gwenaëlle
	2	Mme ALIVON Fanny	M. MEHOUMOU ISSOP Zoufikar

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 2 LSHS	1	M. MOLINATTI Grégoire	M. LORION David Joseph
	2	Mme MAGDELAINE- ANDRIANJAFITRIMO Valérie	Mme CORDIER Virginie

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES		
		Agir libres – Réussir ensemble !	AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
Secteur 3 ST	1	Mme SEBASTIEN Véronique	Mme JAEGER Audrey	Mme PENIN Lucie
	2	M. K/BIDI Fabrice	M. SEBASTIEN Olivier Gilles	M. FROUIN Patrick

Secteur de formation	Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
		Réunion Université Nouvelle - RUN	AVENIR
Secteur 4 SANTE	1	M. NATIVEL Brice Nicolas	M. AH-PINE Franck

Article 5 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 4° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 4° de la CR :

Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES	
	AVENIR	Réunion Université Nouvelle - RUN
1	M.GALABERT Jean	Mme CONAN Elena

Article 6 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 5° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 5° de la CR :

Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES
	Travaillez dignement à l'Université de la Réunion : CGTR Educ'Action – SNASUB/FSU et non syndiqués
1	Mme MILHAU Cathie
2	M. MORA REY Juan Manuel
	SNPTES
1	Mme IMANKAN Rizwanah
2	M. MARIAMA Marcel
	B.I.A.T.S.S : Bâtissons l'Innovation et l'Avenir de Tous avec Solidarité et Succès
1	Mme LEYGOUTE Karine
2	M. VIGNERON Jérôme Bernard
	Agir libres – Réussir ensemble !
1	M. SORRES Thomas
2	Mme BOYER Juelle
	CFTC Enseignement Public et Recherche et Non Syndiqués
1	M. GERMAIN Didier
2	Mme ETHEVE Fabienne

Article 7 – Liste des candidatures recevables pour les élections à la CR – collège 6° :

Sont déclarées recevables, les listes de candidatures suivantes, en vue de l'élection des représentants des personnels Collège 6° de la CR :

Ordre de classement préférentiel	LISTES DE CANDIDATURES RECEVABLES
	SNPTES
1	Mme TOMAS Séverine
	Agir libres – Réussir ensemble !
1	M. MANGATA RAMSAMY Krishna
	B.I.A.T.S.S : Bâtissons l'Innovation et l'Avenir de Tous avec Solidarité et Succès
1	Mme BEGUE Catherine
	CFTC Enseignement Public et Recherche et Non Syndiqués
1	M. FONTAINE Mathieu Louis

Article 8 – Exécution et mesures de publicité

La Direction générale des services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des intéressés par voie d'affichage et sur le site intranet et internet de l'université.

Fait à Saint-Denis, le 03 décembre 2024

**L'Administrateur provisoire
de l'Université de La Réunion**

Signé

Pr. Jacques COMBY